

Un nationaliste fugitif a-t-il profité d'une guerre des polices?

Deux policiers des Renseignements généraux vont être entendus par les juges marseillais

Un parfum de guerre des polices sur une affaire corse... Les juges d'instruction de la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Marseille ont convoqué lundi et mercredi deux policiers des Renseignements généraux dont l'un est aujourd'hui à la retraite. Les magistrats de ce pôle de lutte contre la criminalité organisée veulent savoir si ces deux fonctionnaires sont à l'origine d'"interférences négatives" ayant gêné l'enquête de leurs collègues de la police judiciaire d'Ajaccio. Et favorisé la fuite d'Antoine Nivaggioni, un nationaliste à la tête d'une entreprise de sécurité. Le 20 novembre 2007, cet ancien dirigeant du Mouvement pour l'Autodétermination - une scission de la mouvance indépendantiste dans les années 1990 - avait filé entre les mailles du filet policier.

Depuis bientôt un an, il nargue les enquêteurs lancés à ses trousses. Il vient d'accorder une longue interview au magazine *Corsica*, dans laquelle il se dit victime d'un complot policier. Des écoutes téléphoniques, évoquées par *l'Express*, trahissent une proximité entre un brigadier-major parisien des RG et Antoine Nivaggioni qui, en mars 2007, cherche à savoir si un portable est réellement sur écoute. Le policier était-il dans sa mission d'informateur? Un de ses anciens collègues, commandant des RG désormais intégré au staff de Véolia, était entré en contact peu de temps avant le coup de filet du 20 novembre 2007 avec Antoine Nivaggioni. Ce dernier soutient, dans son entretien à *Corsica*, avoir été alerté de l'imminence de son arrestation par "*un coup de téléphone venant de l'environnement d'une des personnes interpellées*".

Cette affaire dans l'affaire que les juges de la Jirs abordent avec prudence - les deux fonctionnaires ne sont pas convoqués sous le statut de témoin assisté - se nourrit d'un autre "épisode" de l'affaire. En cours d'instruction, les enquêteurs avaient mis au jour la fourniture à Antoine Nivaggioni d'un vrai faux passeport. Parmi les interpellations, celle de Jean-Christophe Angélini du Parti de Nation Corse (nationaliste, modéré) avait eu lieu alors que cet élu territorial sortait d'un rendez-vous avec Bernard Squarcini, le patron des RG. Consacré à "*un tour d'horizon de l'actualité corse*".

Les magistrats de la Jirs semblent ne pas vouloir s'écarter du coeur de l'instruction: les éventuelles malversations commises par Antoine Nivaggioni, directeur commercial de la Société Méditerranéenne de sécurité, à l'occasion de marchés accordés par la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio pour la surveillance de l'aéroport et le filtrage des passagers. "*Le travail de la Jirs, précise Jacques Dallest, procureur de la République, se concentre sur ces malversations qui demeurent notre recherche prioritaire. En l'état du dossier, toutes les affaires périphériques ne l'intéressent pas*". L'interview de Nivaggioni a été jointe au dossier, mais personne ne semble croire à sa promesse de se livrer.

Par Luc Leroux (lleroux@laprovence-presse.fr)